

Séance extraordinaire du conseil municipal de Bois-Franc, tenue le mercredi 26 juillet 2023, à compter de 16 h 30, au Centre communautaire Donat Hubert de Bois-Franc.

Sont présents : Mme Suzanne Guilbault M. Nyx Pilon  
M. François Beaumont

Absence : M. Philippe St-Jacques Mme Kim Bernatchez  
Mme Michelle Payette

formant quorum sous la présidence de la mairesse, Mme Julie Jolivette.

Mme Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, occupe le siège de secrétaire.

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

2023-RAG-6716

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

AVIS DE MOTION

### **AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LA CITATION DE L'ÉGLISE ST-BONIFACE À TITRE D'IMMEUBLE PATRIMONIAL**

Avis de motion est donné par le conseiller François Beaumont du dépôt du projet de règlement #2023-209 – Règlement concernant la citation de l'église St-Boniface à titre d'immeuble patrimonial.

2023-RAG-6717

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

---

Julie Jolivette, mairesse

---

Annie Pelletier, directrice générale